

## Pourquoi pas des clubs de jeunes ?

par

**Christian MESSANA**

Il y a deux ans, au CEG mixte de Villers-Cotterêts, où j'enseigne les lettres, au cours d'un « entretien matinal » mes élèves de 4<sup>e</sup> abordèrent le problème des loisirs des jeunes. Et soudain jaillit la question : « *Pourquoi ne créerions-nous pas un Club de Jeunes ?* » Je les laissai prendre des décisions et comme c'était la fin de l'année, j'attendis la maturation puis la réalisation.

Dès octobre suivant, ils firent preuve d'esprit de suite et proposèrent d'organiser entre eux et pour eux un club de jeunes dont les activités seraient culturelles, artistiques, sportives et surtout libres. Je les incitai à mettre sur pied un « bureau » qui s'occuperait des réalisations puis j'en parlai à mes collègues du CEG qui proposèrent leur collaboration. Il était bien entendu que le rôle des adultes consisterait uniquement à faire acte de présence pour rassurer les parents et éventuellement conseiller les jeunes. Au cours d'une réunion de parents d'élèves j'en parlai et aussitôt le club fonctionna.

Durant les trois trimestres qui suivirent, de très nombreuses réalisations virent le jour. Divers « ateliers » se constituèrent :

- Un groupe théâtral qui choisit et présenta des pièces variées ;
- Un groupe qui se spécialisa dans la mise en scène et les techniques théâtrales ;
- Un groupe qui se consacra à l'interprétation moderne de poèmes à voix alternées avec jeux de lumière, sonorisation et jeux de scène ;
- Un groupe qui réalisa des montages photographiques ou enquêtes sonorisées.

Ex. : Château de Villers-Cotterêts -  
Château de Compiègne - Montage sur  
l'Angleterre - Montage sur les élec-

tions présidentielles à Villers-Cotterêts - Montage sur la chasse à courre, sur la peinture...

— Un groupe danses folkloriques et ballets modernes.

Les travaux avaient lieu parfois durant les heures de classe, notamment le montage sur l'Angleterre réalisé à partir de textes de langue anglaise. D'autre part tous les jeudis avaient lieu des réunions par « ateliers ».

A la fin du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> trimestre eurent lieu des représentations qui donnaient à la population un aperçu de toutes les activités trimestrielles du « Club des Jeunes ». Au second trimestre, il fut même possible d'étendre notre zone d'influence et de donner une représentation dans une autre ville.

Les parents collaborèrent notamment pour les déplacements, les décors, les accessoires.

Le bilan de fin d'année s'avéra très positif. Par le système de l'autogestion et l'autodiscipline il fut possible de faire acquérir pratiquement à toute une classe, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe et le goût du travail collectif engendré dans la joie et l'amitié. Les études n'en souffrirent évidemment pas et il n'y eut, chez les adolescents et chez les adultes, à aucun moment, le sentiment d'accomplir une corvée ; à tel point que tous ces élèves de 3<sup>e</sup> qui ont maintenant quitté le CEG pour essayer dans d'autres établissements, se revoient régulièrement, ont constitué un comité de liaison en élargissant leur recrutement et souhaitent vivement la formation d'un foyer culturel fonctionnant d'après les mêmes principes.

Point n'est besoin de dire que cette réalisation est directement inspirée par l'esprit de l'Ecole Moderne et, qu'en

fait, toutes les réalisations de ce club, basé sur la liberté de l'adolescent, sont des prolongements du travail scolaire.

Le climat de la classe fut, l'an passé, particulièrement agréable, et la vie, avec ses composantes innombrables, entra à flots par les fenêtres définitivement ouvertes de l'Ecole.

CHRISTIAN MESSANA  
CEG  
VILLERS-COTTERÊTS



#### 9<sup>e</sup> STAGE NATIONAL DES ARTS DU FEU

*Organisé par le CEDTE (Centre d'Etude et de Diffusion de Techniques Educatives), 12, Bd Gustave-Richard - 49, Cholet.*

*Agréé par l'Etat. Affilié à la, Ligue de l'Enseignement.*

*Lieu : Villablard (Dordogne)*

*Dates : Du vendredi 24 mars au matin, au vendredi 31 mars au soir*

*Recrutement National : 90 places. Conjointes et enfants hébergés. Caravanning possible*

*Options :*

*Céramique (initiation)*

*Céramique (perfectionnement)*

*Tournage*

*Emaux sur cuivre (initiation)*

*Emaux sur cuivre (perfectionnement)*

*Bijouterie (réalisation complète de bijoux en argent)*

*Conditions : Avoir 18 ans au moins. Etre membre de l'Enseignement public, animateur ou futur animateur d'une œuvre culturelle laïque*

*Renseignements : René Leraud, Ec. publique, Quai Mayaud, 49 - Saumur (Enveloppe à 0, 70 F).*